

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

### Un tout nouveau Guide sur la gestion des matières résiduelles

---

**Magog, le 15 avril 2013** – La MRC de Memphrémagog a complété l'édition 2013 du *Guide de gestion des matières résiduelles* qui s'adresse autant aux résidants qu'aux industries, commerces et institution (ICI) du territoire.



Ce guide vise à outiller les résidants et ICI afin de diminuer la quantité de déchets éliminés sur le territoire de la MRC. Il s'agit d'un outil concret, simple et rapide à utiliser regroupant une multitude de renseignements visant à faciliter la récupération de différentes matières. Les sections de ce guide sont donc conçues pour répondre aux questions les plus fréquentes concernant la gestion des matières résiduelles.

Un répertoire des services de récupération, recensant près d'une soixantaine de services, est inclus dans le guide. Il indique où se départir de matières résiduelles, comme les vêtements, les résidus domestiques dangereux, les meubles, les restes de peinture ou les débris de construction.

Pour une première fois, le guide comprend aussi une section dédiée spécifiquement aux ICI. Elle contient de l'information concernant les programmes de financement, d'attestation et de reconnaissance ainsi que les outils disponibles en gestion des matières résiduelles. Il regroupe finalement différents services disponibles pour les ICI.

Le *Guide de gestion des matières résiduelles*, qui remplace le Bottin des services de récupération publié depuis 2006, est accessible sur le site Internet de la MRC au [www.mrcmemphremagog.com](http://www.mrcmemphremagog.com), dans la section Matières résiduelles.

– 30 –

Source :

Louise Champoux  
Conseillère en communication  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Pour information :

Mélanie Desautels  
Chargée de projet  
MRC de Memphrémagog  
Tél. : 819 843-9292, poste 28